



Syndicat Pénitentiaire des Surveillant(e)s Et Surveillant(e)s Brigadiers



Monsieur BOBINEAU Paul-Alexandre
Secrétaire Local
Du Syndicat Pénitentiaire Des Surveillants
DU Centre de Détention d'UZERCHE
06.71.18.63.11
bobineaupaulo@gmail.com

UZERCHE, le 8 septembre 2020

LETTRE OUVERTE

À

Monsieur DUPONT-MORETTI Eric,
Garde des Sceaux,
Ministre de la Justice,
13, place Vendôme
75042 PARIS Cedex 01

Objet : Demande d'explications suite aux émeutes du 22 mars 2020 au CD UZERCHE.

Monsieur le Ministre,

J'ai l'honneur de solliciter de votre bienveillance afin de vous rendre compte de la situation dans laquelle se trouvent actuellement les agents d'un petit Centre de Détention situé en Corrèze, terre natale et d'accueil de deux anciens présidents de la république.

Ce Centre de Détention se situe à Uzerche, entre Brive La Gaillarde et Limoges. Dans vos anciennes fonctions vous aviez probablement l'habitude de vous rendre dans des structures telles que Fleury-Mérogis ou Fresnes, mais ici c'est la Corrèze, avec ses prisons, et malheureusement ses problèmes récurrents qu'il serait temps de prendre à bras le corps.

Je me permets donc de vous résumer le contexte actuel, qui remonte à l'époque où vous n'étiez pas encore à la tête de notre Ministère.

En Janvier 2018, notre CD a été le théâtre d'une émeute organisée par les détenus qui n'avaient pas eu leurs cantines en temps et en heure. Lors de cet événement, ce sont les agents de détention qui ont rétabli l'ordre et la discipline dans l'établissement. Les surveillant(e)s, ont réussi à réintégrer tous les détenus dans leur cellule et sécurisé l'ensemble de la prison.

Tous les agents qui ont participé à cette intervention périlleuse ont reçu un Témoignage Officiel de Satisfaction ("T.O.S.") ainsi qu'une prime, pour le bon déroulement de l'opération.

Il avait été promis par le Directeur Interrégional de BORDEAUX un "avancement d'échelon" aux deux surveillants qui ont pris et dirigé l'opération. Ces derniers attendent toujours.

.../...

En Mars 2020 en pleine crise "COVID-19" en France, il est annoncé aux Personnes Placées sous Mains de Justice qu'ils n'auront plus de parloirs, et ce jusqu'à nouvel ordre.

Le dimanche 22 mars 2020, le Centre de Détention d'UZERCHE est en feu. Des détenus montent sur les toits. Deux bâtiments sont littéralement détruits.

Les surveillants présents ont évité un drame, ils ont du même utiliser les armes pour contenir la rébellion.

Ce jour-là, les agents de faction ont fait un travail "extraordinaire". Fort heureusement, ils ont été épaulés par les collègues surveillant(e)s rappelés sur leurs repos. D'autres sont revenus sur leurs congés suite à des "posts" inquiétants de détenus qu'ils ont vus sur les réseaux sociaux afin de prêter main forte.

Hé oui Monsieur le Ministre, aujourd'hui chacun peut dire ce qu'il veut, mais si le CD d'UZERCHE et encore debout, c'est bien grâce à ses agents tous grades confondus.

Les agents ont également oeuvré toute la nuit pour aider à évacuer 330 détenus vers leurs nouvelles affectations.

Dans les semaines qui ont suivi cette folie collective destructrice, la situation a été très tendue au CD d'UZERCHE, et pour ne pas vous le cacher, beaucoup d'agents sont encore choqués ici.

Suite à cette mutinerie, les surveillant(e)s du CD d'UZERCHE ont fait preuve de sang froid, d'abnégation, d'esprit de corps, de solidarité et d'un grand professionnalisme. Suite à toutes ces remarquables qualités et aux actes de bravoure démontrés par les uns et les autres dans des circonstances particulièrement terribles, les organisations syndicales en place ont demandé des récompenses pour tous les agents présents ce jour.

Nos demandes ont été suivies par notre Direction et émises à la DAP via la DISP de BORDEAUX.

Nous sommes au mois Septembre 2020, et toujours rien de la part de notre administration. Cela va bientôt faire 6 mois.

Pour rappel, le Préfet de la CORRÈZE n'a pas mis 6 mois pour reconnaître notre travail en décorant 5 de nos agents de la médaille du "courage et du dévouement" le 14 juillet 2020.

Cela démontre encore une fois toute l'estime et la considération que porte notre administration envers ses agents qui se sont distingués, parfois au péril de leur vie, pour éviter des drames et sauver notre établissement.

Ne doutant pas de l'intérêt que vous porterez à ce courrier, et dans l'attente de vous lire, veuillez croire, Monsieur le Ministre, en mon plus profond respect.

BOBINEAU Paul-Alexandre

Copie :

- Mr le Directeur de l'Administration Pénitentiaire